

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05 SEPTEMBRE 2016

* * * * *

Convocation du Conseil : 29 Août 2016

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Lundi 05 Septembre 2016 à 20 Heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Juillet 2016 - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, CHATEAU, DROUILLARD, MM. CHANUDET, PETIT, Mme BOURLOT, MM. GOUNY, REINHARDT, M. SCHWEYER, Mme VERGER.

EXCUSES : Mme MARCELLIN, MM. ISOLA, GONZALEZ

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2016
--

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

SUIVI DES DOSSIERS

♦ **PROJET EOLIEN** : Suite à la communication de l'Association « Vie-Vents en Creuse » récemment diffusée à l'ensemble des Conseillers Municipaux, Monsieur le Maire revient sur le projet éolien. Il rappelle que la commune de GLENIC n'est pas le porteur du projet et que la décision finale appartient au Préfet ; il ajoute qu'aucune délibération du Conseil Municipal n'est obligatoire pour que le porteur du projet dépose une demande d'autorisation unique.

Par ailleurs, il précise que la suppression de la réglementation ZDE n'invalide en rien une délibération afférente à cette ancienne réglementation, et que la délibération prise par le Conseil Municipal en 2012 reste parfaitement valable.

Il rappelle que lors du débat en Conseil Municipal du 27 Juin 2016, et sans que ces résultats n'aient une valeur de nouveau vote, 9 conseillers municipaux se sont prononcés favorablement pour le projet éolien présenté par la société BORALEX, en souhaitant que soit étudiée la possibilité de modifier l'implantation par rapport à l'habitat le plus proche, 4 contre, 1 abstention. Ce point a été pris en compte, autant que possible, dans la dernière version présentée par la société BORALEX le 18 Juillet 2016.

Puis, Monsieur le Maire donne communication au Conseil Municipal des engagements pris par la Société BORALEX en ce qui concerne le démantèlement éventuel des machines.

Par ailleurs, il indique que la Société BORALEX travaille à la rédaction d'un journal de l'éolien et qu'une permanence d'information sera organisée fin Septembre - début Octobre.

Enfin, il confirme qu'une réunion avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, le Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement (CPIE) des pays creusois, l'Inspection Académique sera organisée pour étudier les mesures d'accompagnement avec BORALEX.

♦ **PASSERELLE** : Monsieur le Maire fait le point sur le dossier passerelle et indique que les discussions sont en cours entre la Société SERRU'BAT, le Bureau d'Etudes ICS NICOLAS et le Bureau de Contrôle SOCOTEC chargé de valider le dossier d'étude. Il précise alors, qu'une convention a été passée avec la Société SOCOTEC chargée du contrôle et du suivi de l'opération pour un coût de 4 800 €H.T.

♦ **ECOLE** : La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions (19 enfants). Les travaux d'aménagement au restaurant scolaire ont été réalisés par nos soins, et le chauffe-eau a été changé. Il reste à mettre en œuvre l'agrandissement du dortoir pour les enfants sur la base d'un devis réalisé par la Société SELLERIE 23 de 1 300 € H.T

Christine DROUILLARD rappelle l'intérêt qu'il y aurait de prendre contact avec la plateforme Agrilocal23 pour les circuits courts. Les informations seront transmises à Virginie chargée de la restauration pour suite à donner compte tenu des faibles volumes.

Par ailleurs, le comité d'animation souhaite renouveler la fête de l'école pour Noël. Il sera demandé à la commune de JOUILLAT si elle souhaite prendre en charge cette animation en liaison avec l'association des parents d'élèves et des enseignants.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune de SAINT FIEL envisage l'achat d'un minibus qui serait subventionné à 80 % par la CAF. Le minibus pourrait être mis à disposition des communes environnantes suivant les conditions à définir, en particulier pour les déplacements des enfants.

Le Conseil Municipal donne un avis de principe favorable à un financement partagé par les communes utilisatrices. Il conviendra de valider préalablement le plan de financement et les conditions d'utilisation du véhicule.

♦ **RESEAU EAU POTABLE** : Monsieur le Maire rappelle les recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant les travaux à réaliser aux captages de « Villemôme ». La SAUR prendra à sa charge les travaux sur les équipements et les autres seront réalisés par nos soins (fossés, poteaux, peinture ...).

Pour ce qui concerne les travaux de neutralisation, il convient de faire un appel à des bureaux d'études spécialisés pour connaître les conditions techniques et les coûts de mise en œuvre.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une proposition d'intervention auprès de 3 cabinets spécialisés pour une mission de Maîtrise d'Œuvre. Il conviendrait que le choix du cabinet retenu se fasse avant la fin de l'année.

♦ **EGLISE** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) concernant un reliquat à notre profit de 742,90 € sur le fonds de concours qui a financé les travaux de restauration de l'Eglise.

Le Conseil Municipal décide - dans un premier temps - d'étudier la possibilité d'utiliser ce reliquat soit pour l'installation d'une vitrine, soit pour la mise en valeur du linteau gallo-romain.

Monsieur le Maire prendra les contacts nécessaires avec la DRAC.

Michel DEVOS indique qu'il a pris contact avec le Conservateur du Patrimoine pour obtenir un document explicatif sur chacune des fresques de l'Eglise. Une visite guidée ne sera pas possible pour les journées du patrimoine.

♦ **DIVERS** :

Gérard GASNET relancera le parc Départemental pour la signalisation horizontale au lieu-dit « le Pont ».

Une journée d'installation de la nouvelle signalisation aura lieu le 12 octobre. Les conseillers disponibles sont invités à participer.

ANIMATIONS : Monsieur le Maire remercie vivement Gilles SCHWEYER pour la conception des affiches pour le concert du 17 Septembre, Georges GOUNY et Aurore BOURLOT sont chargés d'accueillir le groupe et si nécessaire d'offrir au titre de la commune un pot à la salle polyvalente.

L'exposition « Patrimoine de nos campagnes » pourrait se tenir à GLENIC au printemps prochain sous réserve de la disposition des documents.

♦ **CCAS** : Christine DROUILLARD fait le point sur le voyage du 23 septembre 2016 à AUBUSSON (Cité de la Tapisserie) et FELLETTIN (Filature de la Laine/Coopérative diamantaire). Les inscriptions sont ouvertes à tous y compris l'amicale de Jouillat qui a été informée par le canal du Maire.

♦ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET** : 2 gros chantiers sont en cours de réflexion :

- Les transports dont scolaires qui devraient être de la compétence de la Région mais susceptibles d'être délégués au Département ou à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

- La réforme des intercommunalités avec l'hypothèse de fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

AFFAIRES DIVERSES

♦ Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de l'association « Notre Village » pour la mise en œuvre de l'agenda 21 sur notre commune.

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite dès lors que la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret va engager une démarche de ce type.

♦ Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un stagiaire de l'Office National des Forêts a effectué un travail remarquable du recensement des biens de section sur la commune de GLENIC avec un certain nombre de propositions d'action. Compte tenu de l'excellent travail réalisé, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'un cadeau à ce stagiaire.

♦ Mr le Maire relate les faits divers en particulier sur la commune : décès, mariages, maisons à vendre, ...

♦ Enfin, il est prévu une réunion de la Commission d'Investissement (Finances/Travaux), le 17 Octobre 2016 à 18 Heures.

♦ La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 03 Octobre 2016 à 20 Heures.

Le Maire,

Les Conseillers,